

Communiqu  sur le programme et les conditions d'enseignement de la sp cialit  « Humanit s, litt rature et philosophie »

● Sur le cadre g n ral de la r forme du lyc e et de l' laboration des programmes

Apr s s' tre prononc e sur le [cadre g n ral de l'actuelle r forme du lyc e](#), l'ACIREPh rappelle son opposition   la double logique de sp cialisation pr coce et d' conomies d' chelle qui pr sident   la nouvelle articulation entre enseignements de tronc commun et de sp cialit .

Le principe de libre choix des sp cialit s s'av re finalement  tre, apr s publication des d crets officiels, un leurre : toutes les sp cialit s propos es ne seront pas offertes dans tous les  tablissements. Il n'est pas s rieux de renvoyer certaines sp cialit s   des bassins d' tablissements, voire   des acad mies enti res. Comment songer s rieusement que les  l ves soient    galit  face   l' loignement g ographique, et que le choix de leurs sp cialit s n'ob isse pas   autre chose en d finitive qu'aux contraintes locales de leur  tablissement ?

Dans ses [propositions   la mission pr sid e par M. Mathiot](#), l'ACIREPh soulignait l'int r t d'associer l'enseignement de la philosophie avec d'autres disciplines que les lettres, comme les sciences  conomiques et sociales, les sciences de la vie et de la Terre ou les math matiques. Pour le tronc commun, elle pr conisait la mise en place d'un cursus progressif et coh rent de philosophie au lyc e sur les trois ann es de Seconde, Premi re et Terminale.

L'ACIREPh avait transmis au Conseil sup rieur des programmes des [propositions concernant le programme de la sp cialit  « Humanit s, litt rature et philosophie »](#) (HLP). Nous y soulignons notamment l'attractivit  et l'int r t d'une sp cialit  centr e sur les questions contemporaines et pouvant s'appuyer sur des  uvres cin matographiques.

L'ACIREPh a [critiqu  le fonctionnement des Groupes d' laboration des projets de programmes](#) (GEPP), l'autonomie r glementaire de leur travail au sein du CSP n'ayant pas  t  respect e. Nous regrettons ainsi de n'avoir pas pu, malgr  nos demandes, rencontrer le GEPP consacr    la sp cialit  « Humanit s, litt rature et philosophie ». C'est la raison pour laquelle l'ACIREPh n'a pas r pondu favorablement   [l'invitation du CSP   une r union de pr sentation du travail abouti](#), le 5 octobre 2018.

● Sur les objectifs et le contenu du programme de Premi re de la sp cialit  HLP

Apr s avoir pris connaissance du [projet de programme](#) publi  par le Conseil sup rieur des programmes, l'ACIREPh tient   souligner les points suivants :

- Le texte du programme stipule que cet enseignement soit assur  «   parts  gales » par les professeurs de lettres et de philosophie, ainsi que l'ACIREPh l'avait demand  au CSP.

- Les objectifs de cette sp cialit  pour la formation intellectuelle des  l ves ne sont indiqu s que dans des termes tr s vagues dans le texte de pr ambule du programme. Quelles comp tences, quelles connaissances sont cens es  tre d velopp es, et que doivent-ils apporter   la construction personnelle des  l ves ? Ces objectifs doivent  tre pr cis s et ne doivent pas  tre strictement litt raires, centr s sur la description ou le maniement de figures rh toriques, comme c'est le cas pour le premier semestre.

- L'effort de d termination du programme est int ressant. L'ancrage historique des th matiques choisies peut  tre de nature   donner des rep res utiles pour comprendre que les id es ont une histoire. La chronologie permet aux  l ments de savoirs souvent disparates chez les  l ves de faire culture au lieu de s' parpiller dans le vide. Cet ancrage n'emp che aucunement la n cessaire probl matisation propre   la philosophie. Cette d termination par l'histoire pourrait permettre de compenser en partie les in galit s des  l ves face   la culture scolaire.

- Cette détermination des objets d'étude semble cependant à géométrie variable, et à certains égards arbitraire, certains intitulés restant particulièrement flous, tandis que d'autres sont situés à des périodes historiques dont la pertinence peut être mise en question (ainsi des relations entre l'homme et l'animal, qui auraient probablement gagné en intérêt en étant intégrées au 20ème et 21ème siècle, à la lumière notamment des recherches récentes de l'anthropologie et de l'éthologie).

- Bien qu'explicitement indiquée, la possibilité de traiter des problématiques contemporaines à travers le prisme de l'histoire des idées semble très théorique, au regard des heures à consacrer à chacun des objets d'étude dans leur ancrage historique. Les humanités semblent ici entendues principalement comme dépositaires d'un héritage, et non comme des tremplins d'analyse pour « diagnostiquer le présent ». Cet aspect pose la question de la portée de la spécialité HLP, et, au-delà, de la démocratisation des humanités : s'agit-il de proposer à tous les lycéens une formation intellectuelle intéressante et attractive, ou bien ne vise-t-on qu'à attirer dans cette spécialité une élite se destinant aux classes préparatoires aux grandes écoles ?

- L'absence d'œuvre cinématographique dans les indications bibliographiques est regrettable. L'ACIREPh avait fait au CSP des propositions intéressantes en ce sens.

- Ce programme fait trop peu mention des dimensions éthiques, politiques et scientifiques qu'on pourrait s'attendre à trouver dans une culture humaniste, de même qu'il se limite à des productions européennes. Il semble très centré sur l'aspect littéraire, et l'on peine à imaginer qu'il soit enseigné à parts égales par les professeurs de chaque discipline. Ainsi l'intitulé « les pouvoirs de la parole » donne la part belle à une approche littéraire centrée sur une approche descriptive de la rhétorique. L'ACIREPh demande que soient plus explicitement indiquées l'articulation des procédés rhétoriques aux normes rationnelles de vérité et l'analyse critique des pouvoirs.

Comme elle l'avait déjà fait dans ses propositions au CSP, l'ACIREPh demande que cet enseignement fasse l'objet d'un suivi et d'une évaluation les 3 premières années de sa mise en œuvre, afin de pouvoir opérer les révisions et ajustements nécessaires en fonction des retours d'expérience.

● Sur les conditions d'enseignement de la spécialité HLP

Comme elle l'avait déjà fait dans ses propositions au CSP, l'ACIREPh demande que cette spécialité soit proposée au plus grand nombre de lycéens possible, c'est-à-dire dans tous les établissements, et invite l'ensemble des professeurs de philosophie à se mobiliser pour refuser qu'elle soit réduite à une spécialité de bassin, ou pire, d'académie.

Quels dispositifs de formation sont prévus pour travailler dans une approche interdisciplinaire, en elle-même intéressante et féconde, mais qui ne s'improvise pas ? L'ACIREPh souligne l'intérêt d'une approche interdisciplinaire, à la fois pour les élèves et pour les professeurs, mais demande que les moyens nécessaires soient mobilisés pour créer des conditions favorables à sa mise en œuvre.

Un tel programme nécessite une coordination des professeurs de lettres et de philosophie : quel cadrage horaire est prévu pour rendre possible ce travail indispensable de préparation des progressions, des cours et des modalités d'évaluation ?

Par ailleurs, il est difficile de se prononcer sur un programme sans connaître ses épreuves d'évaluation en classe de Terminale. Le flou des objectifs indiqués en termes de compétences et de connaissances renforce cette difficulté. Les acquis du programme de Première seront-ils évalués dans le cadre des épreuves organisées pendant l'année de Terminale, et si oui, comment ?

L'ACIREPh appelle par conséquent l'ensemble de la profession à participer à la consultation en ligne organisée par le Conseil supérieur des programmes du 5 au 20 novembre 2018 qui, si elle n'est pas de pure façade, doit permettre de transformer ce projet de programme pour l'améliorer.